

**M. l'Orateur:** A l'ordre. S'agit-il d'une question supplémentaire? Le député de South Shore a déjà indiqué son intention de poser une autre question à ce sujet.

**M. Lewis:** Je m'en remets à Votre Honneur. Elle est supplémentaire dans ce sens qu'elle a trait également au communiqué, mais Votre Honneur voudra peut-être recevoir l'autre question d'abord.

**M. l'Orateur:** La présidence devrait peut-être accepter d'abord la question supplémentaire du représentant de South Shore. Nous aborderons ensuite l'autre aspect du communiqué que le député aimerait aborder.

LE COMMUNIQUÉ CANADO-SOVIÉTIQUE—LA FLOTTE DE PÊCHE SOVIÉTIQUE AU LARGE DU LITTORAL CANADIEN

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Ma question a trait au communiqué canado-soviétique déposé en Chambre et j'aimerais l'adresser soit au très honorable premier ministre ou au ministre de l'Environnement. Le communiqué dont nous avons été saisis ne mentionne pas le problème des pêcheries qui affecte la région de l'Atlantique sur le littoral canadien, en dépit des assurances que nous ont données le ministre de l'Environnement et le premier ministre comme quoi cette question serait étudiée. A-t-on étudié la question des excès de pêche pratiqués par la flotte russe sur la côte canadienne de l'Atlantique? Si on en est venu à un accord, quand pouvons-nous espérer que cet accord visant à la conservation de nos ressources marines de la région de l'Atlantique sera déposé?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches):** Monsieur l'Orateur, nous avons formulé une observation énergique et nous avons eu un bref entretien sur cette question. Le premier ministre de l'URSS a bien dit qu'il prendrait soigneusement la question en délibéré.

LE COMMUNIQUÉ CANADO-SOVIÉTIQUE—LES SECTEURS INDUSTRIELS TOUCHÉS PAR LE MANDAT DE LA COMMISSION MIXTE

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre certaines questions à propos des termes du communiqué dont la tournure générale s'impose peut-être. Il nous rendrait service s'il pouvait nous donner quelques explications à ce sujet. Le communiqué fait mention de groupes de travail de la commission mixte des deux pays qui ont fait porter leurs efforts sur les secteurs industriels qui offrent «les meilleures perspectives de coopération et d'accroissement des échanges commerciaux.» Le premier ministre—il agite le bras—ou n'importe quel autre ministre—peut-il nous dire quels autres secteurs de l'industrie tombent dans cette catégorie?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, ces groupes fonctionnent en vertu de l'accord relatif à la science et à la technologie appliquées à l'expansion industrielle. Nous avons déjà formé six groupes de travail conjoints. Le premier s'occupe du pétrole, le deuxième du gaz, le troisième de la construction, le quatrième de l'énergie hydro-électrique, le cinquième des métaux non ferreux, et il en reste un dont la fonction m'échappe maintenant.

[M. Lewis.]

**M. Baldwin:** Les communications.

**L'hon. M. Pepin:** Ces groupes doivent se réunir—ils l'ont déjà fait au moins une fois jusqu'ici—pour tenter de délimiter les secteurs où les techniques sont complémentaires et en vérifier le potentiel commercial. Déjà, du côté canadien, les maisons préconstruites et la machinerie de production de pâte à papier ont été identifiées comme des articles à vendre en Union soviétique. Voilà le but de l'accord et les deux pays y attachent beaucoup d'importance.

**M. Lewis:** Puis-je poser une question supplémentaire quant au revers de la médaille. Dans une autre partie du communiqué, on déclare que le Canada est en faveur d'un accroissement des importations soviétiques, en particulier de machines et de matériel, et que l'Union soviétique adoptera la même attitude à l'égard des importations canadiennes. Le ministre pourrait-il indiquer maintenant à la Chambre de quels secteurs de la production de machines et de matériel il est question, si on les a vraiment identifiés?

**L'hon. M. Pepin:** C'est là l'objet du travail, monsieur l'Orateur. Les délégués soviétiques sont censés identifier ces secteurs à l'intention de leur gouvernement.

LE COMMUNIQUÉ CANADO-SOVIÉTIQUE—LES PROGRAMMES CONJOINTS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ARCTIQUE

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, bien des aspects du communiqué ne sont pas très clairs. Je ne veux pas critiquer, mais c'est un fait. Je demanderais au premier ministre ou au ministre de la pollution...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Lewis:** Le ministre de l'Environnement... D'ici, je ne pense qu'à la pollution, monsieur l'Orateur, son titre exact m'échappe...

**M. Guay (Saint-Boniface):** Vous vous êtes vraiment pollué, n'est-ce pas?

**M. Lewis:**... de dire à la Chambre quel mécanisme on a mis sur pied afin de traduire les déclarations du communiqué en programmes conjoints de lutte contre la pollution de l'Arctique, ou en mesures générales de protection de l'environnement des régions polaires du Nord. A-t-on établi un mécanisme? En envisage-t-on d'autres? En général, quelle est la portée de la déclaration?

**L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, aucun mécanisme spécial n'a été établi par suite de ces récentes consultations, mais je suis sûr que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou le premier ministre pourrait préciser davantage.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de York-Sud peut poser une autre question supplémentaire, et je donnerai ensuite la parole au député de Témiscamingue.

**M. Lewis:** Alors puis-je demander si le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait indiquer à la Chambre le mécanisme établi pour lutter contre la pollution dans le Nord?